

Informations sur la procédure de candidature au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Chers candidats,

Nous sommes ravis de constater votre intérêt pour le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Nous vous rappelons ci-dessous les différentes étapes de la procédure ainsi que les éléments importants à prendre en compte pour votre candidature.

1. Dépôt du dossier de candidature :

Vous avez jusqu'au **19 septembre 2024** pour déposer votre dossier de candidature, qui doit contenir :

- La **feuille de candidature** dûment remplie.
- L'**autorisation parentale** signée.

Assurez-vous de respecter ce délai pour que votre candidature soit bien prise en compte.

!! Important : Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est ouvert aux jeunes scolarisés du CM1 à la 3^{ème} habitant la commune de Duttlenheim.

Sont électeurs les jeunes scolarisés du CM1 à la 3^{ème} et domiciliés sur la commune au moment de l'ouverture de la campagne électorale.

2. Préparation de votre campagne :

Après le dépôt de votre candidature, vous pourrez préparer les supports de votre campagne. La mairie prend en charge tous les frais de campagne. Chaque candidat pourra faire imprimer par les services municipaux :

- Une **profession de foi**, où vous pourrez présenter vos idées et votre projet pour le CMJ.
- Une **lettre de motivation** expliquant vos motivations pour rejoindre le CMJ (texte à fournir aux services municipaux).

Ces documents seront affichés à l'école élémentaire et au collège à partir du début de la campagne.

3. Déroulement de la campagne électorale :

La campagne électorale commencera officiellement **quinze jours avant le vote**, soit le **23 septembre 2024**. Vos affiches et professions de foi seront affichées dans les établissements scolaires concernés afin que vos camarades puissent prendre connaissance de vos idées.

Nous vous encourageons à profiter de cette période pour faire valoir vos projets et partager vos propositions avec vos électeurs.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour la rédaction de votre profession de foi ou de votre lettre de motivation, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous rapprocher des services municipaux.

Nous vous souhaitons bon courage et sommes impatients de découvrir vos idées pour le futur Conseil Municipal des Jeunes !